B14 - PANNEAU LIMITATION DE VITESSE À 30 KM/H
Référence : 01443



RESUME

Le panneau B14 de limitation de vitesse à 30 km/h est un panneau de prescription obligatoire avertissant l'automobiliste de la vitesse maximale autorisée sur le tronçon de route.

Le panneau de fin de prescription annonçant la fin d'une limitation de vitesse à 30km/h est codifié B33. Voir ici pour acheter le panneau de fin de limitation de vitesse B33.

Vous pouvez laquer le dos du panneau avec l'une des couleurs disponibles (se référer aux références du RAL) et nous informer de votre choix grâce à l'encart "Personnalisation".

Les points forts :

- Manipulation facile et sécurisée
- Certifié CE et NF complémentaires par l'ASCQUER
- Panneau 100% recyclable
- Rails de fixation inclus

Existe aussi en version lumineuse sur fond blanc et sur fond noir.



DECLINAISONS

Taille	Classe	Type de dos
450 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
650 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut

650 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
850 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
850 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
450 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
450 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
650 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
650 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
850 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
850 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
450 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut

DESCRIPTION

Description du panneau B14 – limitation de vitesse à 30 km/h

Le panneau B14 de limitation de vitesse à 30 km/h est un panneau de prescription obligatoire. Il prévient l'automobiliste que la vitesse maximale autorisée sur le tronçon de route est de 30km/h. Le panneau B14 est un panneau circulaire à fond blanc bordé d'une couronne rouge. Au centre de la couronne, on trouve le nombre 30 en noir.

Prozon vous propose aussi le panneau de fin de prescription annonçant la fin d'une limitation de vitesse à 30 km/h et le panneau B30 d'entrée de zone 30 km/h.

Retrouvez également d'autres panneaux de limitation de vitesse maximale, tels que le :

- Panneau de vitesse à 10 km/h
- Panneau de vitesse à 15 km/h
- Panneau de vitesse à 20 km/h
- Panneau de vitesse à 40 km/h

- Panneau de vitesse à 45 km/h
- Panneau de vitesse à 50 km/h
- Panneau de vitesse à 60 km/h
- Panneau de vitesse à 70 km/h
- Panneau de vitesse à 80 km/h
- Panneau de vitesse à 90 km/h
- Panneau de vitesse à 110 km/h

A contrario du panneau B14 de vitesse maximale, il existe aussi un panneau de vitesse minimale.

Si vous souhaitez commander un panneau 30 km/h avec dos laqué, merci de spécifier la couleur du RAL dans l'onglet "Personnalisation".

Pour avoir un dos fermé ou fermé et laqué, vous pouvez réaliser une demande de devis.

Ce type de panneau est souvent accompagné d'un ralentisseur béton, type "coussin berlinois" pour réguler la circulation en agglomération à 30 km/h ou d'un ralentisseur caoutchouc avec option LED.

Aller plus loin avec le panneau de signalisation routière B14 30 km/h

Le panneau B14 est un panneau d'indication pour la circulation automobile qu'il convient de placer au début d'une route dite où la vitesse n'excède pas 30 km/h.

Si la limitation à 30 km/h implique qu'un nombre assez important de véhicules opèrent à une décélération importante,

nous vous recommandons de placer un premier panneau B14 avec un panonceau de distance M1 et de répéter le signal B14 à la distance indiquée sur le premier panonceau.

Il peut être bon de compléter le panneau 30 km/h avec le panonceau M4g. Vous voulez en savoir davantage, lisez notre blog sur les différentes tailles de panneaux et panonceaux.

Le panneau B14 devra être installé conformément aux articles R.412-8, R.417-10,R.421-2, R.421-4 à R.421-7, R.432-1, R.432-3, R.432-5, R.432-7 et R.433-4. 1° du Code de la route.

Pour renforcer la signalisation, en plus du panneau B14 30 km/h, vous pouvez installer au sol un marquage en thermocollé qui sera très résistant et durable dans le temps.

Composition du panneau de signalisation routière vitesse à 30 km/h

En aluminium, le panneau B14 est résistant à la corrosion et souple. Comme nos autres panneaux, le panneau B14 de limitation de vitesse a passé les tests de durabilité du film, de résistance mécanique, de performances chromatiques et de rétro-réflexion.

Comment fixer le panneau B14 à un poteau ?

Nos panneaux routiers possèdent 2 rails de fixation au dos pour être fixés sur un poteau à l'aide de brides. Les brides permettent d’entourer le poteau et sont fixées aux rails à l’aide de visserie.

Nous vous donnons des conseils, dans notre article de blog, sur l'installation d'un panneau routier de façon réglementaire : hauteur, poteau et scellement.

Pour fixer le panneau à un poteau, il vous faut prévoir de commander 2 brides de fixation peu importe la taille du

panneau choisie. Les brides de fixation sont vendues séparément avec la visserie nécessaire. Veillez bien à commander des brides compatibles à votre poteau.

Caractéristiques du panneau limitation de vitesse à 30km/h

Les tailles disponibles :

- 450 mm (2 rails)
- 650 mm (2 rails)
- 850 mm (2 rails)
- 1050 mm (2 rails)

Pour en savoir plus, référez-vous à notre article sur le choix de la taille d'un panneau de la route.

Il sera nécessaire d’utiliser des brides de fixation pour tous les panneaux qui possèdent des rails au dos. Celles-ci se glissent dans les rails (une bride par rail). La boulonnerie adéquate sera livrée avec les brides de fixation.

Types de dos disponibles :

- Dos brut : dos basique du panneau couleur aluminium et également le plus économique
- Dos laqué : le laquage est coloré avec un choix parmi les couleurs du RAL

Pour en savoir plus, référez-vous à notre article sur les différents types de dos des panneaux routiers.

Les classes disponibles :

- Classe 1 : visible à 100 mètres
- Classe 2 : visible à 250 mètres

Pour en savoir plus, référez-vous à notre article sur le choix de la classe d'un panneau de signalisation.